

ARCHÉOLOGIE EN VAUCLUSE

JOURNAL D'INFORMATION DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE



Conseil général de Vaucluse

30

DÉCEMBRE 1996



Au revoir Monsieur Gagnière

Alors que s'achevait en Vaucluse une année particulièrement riche de découvertes spectaculaires et dignes de réjouir la communauté des archéologues, celle-ci était soudain frappée par la disparition de l'un des siens, une personnalité culturelle - mais également humaine - de premier plan. Sylvain Gagnière nous a quittés. Nous ne



rappellerons pas ici les nombreuses et importantes fonctions que cet ancien directeur de la circonscription archéologique de Provence - Corse a assumées, à l'échelon national comme régional et, plus particulièrement, dans ce département de Vaucluse qui était le sien et auquel il vouait un très grand attachement. Ce n'est pas non plus le lieu d'énumérer les multiples facettes de l'immense érudition, assortie d'une égale modestie, dont il faisait preuve et que reflète l'impressionnant catalogue de ses publications. Nous voudrions en revanche souligner la mission, combien plus exceptionnelle, que Sylvain Gagnière s'était tout naturellement assignée, de faire partager son amour de la Provence, de son histoire et de ses "vieilles pierres". Face à des collègues éminents ou devant l'interlocuteur le moins averti, les mots n'étaient pas les mêmes mais la foi qu'il mettait en la moindre de ses actions était bientôt partagée. Les archéologues du Département, dont Sylvain Gagnière en discret parrain suivait régulièrement les travaux, savent bien que si le meilleur accueil leur est réservé, jusque dans les zones les moins fréquentées de Vaucluse, c'est que "Monsieur Gagnière" les a précédés.

Régis Derouilhé
Président du Conseil général
Thierry Mariani
Président de la Commission
Culture et Tourisme

Directeur de la publication
Régis Derouilhé
Journal expédié
gratuitement sur simple demande
Conseil général de Vaucluse
Service d'Archéologie
84909 Avignon cedex 3

La principauté d'Orange et comtat de Venaisin
par laques de Chieze, 1627

Sylvain Gagnière nous a quittés

Le tout début de l'année 1997 aura été endeuillé par la disparition d'une grande figure de l'archéologie vaucloisienne, Sylvain Gagnière, qui était, pour tous les passionnés d'histoire que compte notre département, une référence, un maître, et le plus souvent un ami. Rares sont ces chercheurs, archéologues professionnels et amateurs, qui n'aient consulté l'un des innombrables ouvrages qu'il consacra à sa région natale. Presque tous, lors d'une découverte, lui ont soumis un problème, un cas difficile ou une question d'érudition, qu'avec une infinie gentillesse il aura résolu ou éclairé. Nous souhaitons évoquer, dans ces quelques lignes, la vie de cet homme d'une culture exceptionnelle et d'une personnalité particulièrement attachante. Beaucoup d'entre-nous ont découvert à son approche le goût de l'archéologie, le respect du patrimoine vaucloisien et une parcelle de connaissance sur le passé de notre région.



Sylvain Gagnière, né en 1905 dans une riche famille d'industriels avignonnais, eut très tôt la vocation pour la recherche préhistorique, comme l'attestent les nombreux articles qu'il publia, dès 1926, sur des faunes quaternaires et sur différents gisements gardois et vaucloisiers. Tandis qu'il gère l'usine familiale, son amitié avec le chanoine Sautel lui permet de nombreuses escapades archéologiques, que le bon curé découvreur de Vaison encourage et anime. A ses côtés, Sylvain Gagnière va très vite élargir son champ d'investigation, et ses aptitudes naturelles s'orientent alors vers l'étude des sites historiques, antiques ou médiévaux, au folklore, à l'histoire de la médecine etc.

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, il abandonne définitivement l'entreprise qu'il dirigeait jusqu'alors et revient à sa première formation en prenant la responsabilité de la Direction des Antiquités Préhistoriques de Provence - Côte d'Azur - Corse. Ses compétences scientifiques, récompensées par le titre de maître de recherche au CNRS, débordent toutefois largement ce seul domaine, et il mène parallèlement des études sur différents sites funéraires médiévaux de la région d'Avignon.

A la mort de Joseph Sautel, cumulant l'intérim de directeur de la circonscription historique, il va inspirer, quelques années encore l'organisation de la recherche archéologique en poursuivant les fouilles de Vaison et en aidant son camarade André Dumoulin à créer divers musées en Vaucluse.

C'est donc après une longue expérience, durant laquelle des liens amicaux se nouent avec de multiples collègues comme Fernand Benoit ou Henri Rolland, qu'il quitte ses fonctions au Ministère de la Culture.

Dès lors, et pourtant à un âge déjà avancé, il peut se consacrer entièrement à l'étude de sa ville natale. Nommé conservateur du Palais des Papes, où les travaux de restauration en cours lui offrent de magnifiques découvertes, puis également conservateur du Palais du Roure, il "affronte" alors les grands travaux d'urbanisme qui affectent le centre d'Avignon. Avec son ami Jacky Granier, durant vingt ans, il explore le sous-sol de la Balance, de la place du Palais ou du Rocher des Doms.

En 1982, il transmet le relais de cette présence archéologique au service départemental, que le Conseil général de Vaucluse, sur son insistance, vient de créer. Retraité depuis deux ans, il aimait toujours visiter les chantiers en cours de fouilles, comme celui de la place de la Principale et s'émerveillait encore des trouvailles qui y étaient faites.

Sylvain Gagnière s'était également consacré à la vie associative locale, et assumait des fonctions essentielles au dynamisme de plusieurs sociétés, en déclinant toujours les charges honorifiques qui lui étaient proposées. Administrateur de la Société des Amis du Palais des Papes dont il fut membre fondateur, il assura ainsi durant près de quarante années (1947-1987) le travail de secrétaire général de l'Académie de Vaucluse, contribuant à élargir le rayonnement culturel des Mémoires de cette académie.

Au delà de ces titres et de ces brillantes fonctions qui illustraient une compétence et une rigueur hors du commun, M. Gagnière laisse une œuvre admirable. Tout d'abord un travail d'inventeur, de découvreur ou d'explorateur puisque grâce à ses efforts, de larges pans de l'histoire ancienne d'Avignon nous sont révélés. Citons parmi tant d'autres découvertes archéologiques, les stèles anthropomorphes, les sépultures néolithiques, le forum de la cité gallo-romaine, les carrelages du Palais des Papes...

Cette œuvre est aussi riche de plus de deux cents articles, notes et livres divers, au sein de laquelle se côtoient des études anecdotiques mais toujours novatrices - sur les invasions de sauterelles ou l'appareil à désinfecter les caveaux par exemple, et des ouvrages de référence comme ceux qu'il consacra au Palais des Papes, Avignon avant la Papauté, la typologie des sépultures.

Cette œuvre ne pouvait qu'inspirer estime et considération. Mais Sylvain Gagnière était surtout apprécié par son caractère aimable, affable, empreint d'humanité et de tolérance. Ceux qui l'ont connu se souviendront de son humour et de sa vivacité d'esprit. L'héritage qu'il laisse aux vaucloisiers, par une vie exemplaire de recherche et d'amour pour son terroir, est immense. Il nous appartient, pour être dignes de sa mémoire, de l'entretenir et de l'enrichir davantage encore.

Au programme des Séminaires d'archéologie du Midi de la France

Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse
4, rue Saint Charles 84000 AVIGNON tél. 04 90 16 11 86
Responsable Ph. Borgard

Samedi 22 mars 1997

Aménagements hydrauliques antiques en Narbonnaise. Actualité.

Par Ph. Leveau, J.-L. Palliet et J.-M. Mignon.

Conseil général de Vaucluse, Place Viala, salle de conférences, de 9h 30 à 17 h.

Samedi 24 mai 1997

Actualité de la recherche en Préhistoire

Par Jacques Buisson-Catil (sous réserve).

Ces séminaires sont ouverts principalement aux chercheurs, aux responsables de chantiers de fouilles, aux étudiants, aux membres des associations et sociétés savantes et, d'une manière générale, à toute personne intéressée par l'étude de l'archéologie.

Le programme complet des Séminaires d'Archéologie du Midi de la France est publié par l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc Roussillon

Centre de Documentation Archéologique régional

390 avenue de Pérols, 34970 LATTES. tél. 04 67 15 61 25 fax 04 67 22 55 15

SITES

Avignon

Place de la Principale

Survenant après deux opérations d'évaluation réalisées en 1987 et 1994, une troisième intervention archéologique a été imposée par la mise en chantier prochaine d'immeubles résidentiels, place de la Principale à Avignon. Les données résultant des précédentes investigations¹ ont pour l'essentiel été confirmées. L'ampleur de la fouille (un millier de m² explorés en novembre et décembre 1996) permet toutefois de préciser quelques points, que complète également une reconnaissance systématique des caves riveraines.

Les parcelles concernées sont situées autour de l'une des églises paroissiales de la ville, dans deux zones distinctes : d'une part, du côté occidental de la place, face au parvis de Notre-Dame-de-la Principale, sous cinq immeubles récemment abattus ; d'autre part en bordure de la nef de l'église, contre deux chapelles latérales, à l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial. Ce quartier central de l'agglomération a reçu une occupation urbaine, ou suburbaine, continue depuis le IV^e siècle avant J.-C. jusqu'à nos jours. Les dépôts se superposent sur près de 6 mètres d'épaisseur, le sol géologique n'ayant jamais pu être reconnu. L'objectif était de traiter préventivement tous les niveaux archéologiques jusqu'à la cote du futur sous-sol, sur 4,5 mètres de profondeur en moyenne. Cette épaisseur était presque totalement occupée par un important réseau de caves, et ne subsistait, en deçà, que moins d'un mètre de terre à explorer. Cette fouille partielle a donc essentiellement concerné les fonds de caves, à l'exception du cimetière paroissial, et de très rares espaces préservés des sous-sols médiévaux.



Avignon, Place de la Principale
Sépulture carolingienne recoupée par un silo médiéval (X^e - XI^e)

Les occupations préaugustéennes ont été ponctuellement atteintes. Des sols successifs de terre battue attestent la présence d'habitats aux II^e- I^{er} siècles avant J.-C. Parmi ces niveaux, une surface rubéfiée, datée du milieu du I^{er} siècle avant J.-C., pourrait correspondre à un incendie attesté dans les recherches antérieures dans d'autres points du site, et qui semble donc largement étendu. Un fossé à ciel ouvert, gorgé de mobilier céramique, parcourt alors d'est en ouest le terrain. Par la suite, un égot formé de parois de dalles massives et d'une couverture tout aussi imposante est aménagé dans ce fossé. Son remplissage est attribuable au troisième quart du I^{er} siècle avant J.-C. (très nombreuses formes tournées à pâte claire, céramiques à vernis noir dont quelques lampes, poteries peintes "de tradition celtique", amphores italiennes).

Dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, le site reçoit un aménagement monumental particulièrement étendu, accompagné d'un remblaiement de plus d'un mètre de la partie orientale du site. Un grand mur de façade, dégagé par tronçon sur environ trente mètres de longueur, limite désormais une terrasse qui s'étend vers l'est, sous l'église actuelle. Sa façade extérieure, vers l'ouest, comprend des pilastres, peut-être d'ordre corinthien si l'on établit un rapprochement avec un chapiteau trouvé à proximité (1,2 m de large). Son parement reçoit sans doute les inscriptions sur marbre dont les fragments ont été recueillis à sa base, dans un égot qui longe la façade. Près de l'église, un pavement de dalles massives (certaines dépassent deux mètres de longueur) occupe la partie centrale de la terrasse. Usées par le passage, elles appartiennent à une aire ouverte, une cour ou un podium. Cette surface montre des aménagements tardifs (trous de poteaux, rigoles de calage de cloisons) appartenant à des constructions légères. Au centre présumé de cet espace monumental, les explorations systématiques dans les maisons accolées à l'église, non concernées par la future excavation, ont permis de localiser des vestiges de cet édifice public. Il s'agit d'un mur en grand appareil (parpaings de 1,75 x 0,55 m), conservé dans les caves sur six mètres de hauteur, jusqu'au premier étage de ces maisons. L'église romane paraît s'être logée dans ce bâtiment qu'elle a partiellement remployé pour sa première façade.

Ces observations éparses permettent de restituer, de façon schématique, une aire dallée clôturée (par un portique à façade extérieure monumentale ?), au centre de laquelle s'élève un édifice public. S'il est tentant de lui attribuer une fonction cultuelle (temple), les débris recueillis dans les niveaux de destruction évoquent plutôt un balnéaire (*tubuli*, briques de *suspensura*, plaquettes de revêtement mural en marbre...). Des égouts extérieurs ainsi que des lambeaux de niveaux d'occupation placent l'abandon vers le début du III^e siècle après J.-C. Une réoccupation au V^e siècle est assurée par la construction d'un mur de blocs remployés et par des niveaux de remblais fournissant monnaies et poteries.

La suite de la chronologie d'occupation du site a été confirmée par ces nouvelles recherches (création de fossés durant le haut Moyen Age, implantation d'un cimetière à l'époque carolingienne, puis urbanisation progressive aux X^e-XII^e siècles). Nous devons à nouveau insister sur la qualité du mobilier recueilli pour le Moyen Age tardif et pour la période moderne. Plusieurs dépotoirs des XIV^e au XVII^e siècles ont livré des ensembles particulièrement riches, datés par plusieurs centaines de monnaies. Un puits, utilisé entre 1380 et 1430, a ainsi livré une quarantaine de céramiques (série de chopes blanches, vases verts et bruns), plus de 130 verreries (gobelets apodes à décor de pastillage pour l'essentiel), quelques objets métalliques (croix pectorale en orfèvrerie émaillée de Limoges, clochette) et surtout un bel ensemble d'ustensiles en bois (une cinquantaine de pièces : six seaux ou bassins (seilles et baquets), coupelles, bols, assiettes, cuillères, mortier, toupies, couteaux, boîtes de protection de cachets de cire conservant le sceau et sa cordelette de chanvre).

Venasque

Les Ferrailles

Face au couvent de Notre-Dame-de-Vie, au pied du village de Venasque, le quartier des Ferrailles est depuis longtemps connu pour receler un vaste site d'habitat gallo-romain de plaine. La forte extension des vestiges ponctuellement dégagés depuis le XVIII^e siècle (inscription en 1810, soubassement monumental en 1903, murs et sépultures du Bas Empire en 1905, statuette de bronze, monnaies et céramiques exhumées durant ces trois derniers siècles), a même laissé supposer l'existence d'un *vicus* à cet emplacement. Le vocable du couvent, où est conservée l'épithaphe de l'évêque carpentrassien Bœtius, mort en 604, conserverait le souvenir de cette agglomération (*Beata Maria de Vico*).

Des travaux agricoles réalisés depuis une dizaine d'années dans une parcelle bordant la Nesque, située dans l'aire d'extension de ce vaste site, ont mis au jour de nombreuses traces d'occupation, pour la plupart inédites : monnaies massaliètes, fragments architectoniques (colonnes, chapiteau corinthien), sépultures à incinération (tombes en fosses avec dotation céramique, miroir, coffret de bronze, verrerie...). Ce terrain, menacé par une mise en culture intensive, a fait l'objet d'une reconnaissance archéologique, conduite en juin 1996 par le Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, en collaboration avec le Groupe Archéologique de Carpentras et l'Association des Amis de Venasque.

Dans la partie méridionale du champ, où furent creusés trois sondages, les niveaux d'occupation semblent être arasés par une forte érosion de pente. Il ne subsiste de cette zone, sous une couche d'épandage de débris divers (tuiles, moellons, céramiques des I^{er}- V^e siècles après notre ère), que de rares fosses ou cuvettes dont la fonction funéraire n'est pas assurée. Au nord, près de la Nesque, les sols antiques sont, en revanche, enfouis sous un très épais colluvionnement. Des murs en petit appareil et des sols de terre battue, riches en céramiques des III^e - IV^e siècles après J.-C., apparaissent dans les berges de la rivière. Un sondage creusé à proximité de ces constructions, a révélé une séquence d'occupation inattendue. Un mur très puissant (1,2 m de largeur), dégagé sur quatre mètres de longueur, s'oriente parallèlement à la rivière. Il est bâti avec des blocs de moyen appareil, liés à la terre et disposés en hauteur (plus grande dimension verticale) selon des assises irrégulières. Au pied de ce mur, qui semble être un soutènement, dans la partie bordant la Nesque, les dépôts sont accumulés sur plus de trois mètres d'épaisseur (mobilier remanié s'échelonnant du Ve siècle avant au V^e siècle après J.-C.). Dans cette zone, il n'a pas été possible de reconnaître la base du mur dont le parement est conservé sur plus de 1,8 m d'élévation, ni de dégager les niveaux correspondants à sa construction. Dans l'espace placé en amont de la pente, vers le village, la fouille a rencontré deux sols successifs qui paraissent liés à la création de cette terrasse. Le mobilier recueilli dans ces niveaux d'argile damée est attribuable au V^e et au début du VI^e siècles avant notre ère. Il compte une très forte proportion de vases modelés (près de 98 %), ainsi que quelques fragments d'amphores micacées. La céramique fine est représentée par un tesson peint (subgéo-

¹ cf. *Archéologie en Vaucluse* 1995 (28)



métrique rhodanienne) et une dizaine de tessons de poterie (dont une anse grise monochrome de skyphos).

Enfin, en deux occasions, en septembre et décembre 1996, des travaux de voirie exécutés à proximité de ce terrain, aux abords de la route départementale N°4, ont confirmé cette occupation protohistorique (découverte d'une meule à préhensions manuelles, puis mise au jour de céramiques des V^e-I^{er} siècles avant J.-C. dans une tranchée de drainage).

Cette évaluation très partielle confirme l'existence d'un vaste site antique développé en contrebas du village de Vanasque, près de sa voie d'accès et en bordure de rivière (dispersion des points de découverte sur deux hectares). L'apport principal de cette reconnaissance, qu'il conviendra de compléter, est d'établir que les occupations protohistoriques ne sont pas confinées dans l'emprise de l'*oppidum* et que d'importants aménagements furent réalisés dans la plaine dès les V^e-IV^e siècles avant J.-C.

Cairanne

Le four à chaux

La découverte d'un four à chaux sur la berge est de l'Algues par Mademoiselle Stéphanie Mallarte a conduit le Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse à procéder à une opération de sondage et à faire le point sur ces structures de production encore trop souvent délaissées et méconnues.

Une prospection de surface approfondie des terrains environnants a été entreprise en complément de cette étude.

Un site antique a pu être identifié à environ 300 m vers l'est sur le plateau surplombant le four. Un ramassage de *tegulae* et de fragments de *dolla* en importante concentration ne laisse aucun doute sur l'existence d'un bâti romain à cet emplacement. Un chemin fossile semé de nodules de chaux a pu, lui aussi, être repéré. Il part d'un niveau correspondant au déchargement du four situé en haut de la tourelle et, en concordance avec un sentier moderne, rejoint le site antique.



Cairanne, le four à chaux.

Situé sur la rive est de l'Algues, le chaufour apparaît en coupe dans le versant ouest d'une butte nouvellement retallée.

Une partie de sa chemise ou tourelle, qui a l'origine devait être enterrée, s'est effondrée sous l'action de l'érosion. Son diamètre originel peut toutefois être évalué à 4 m. Elle est conservée sur 3 m de hauteur.

La position de la sole à 3,20 m sous le niveau de sol actuel a rendu particulièrement délicates toutes les opérations archéologiques. Elle est composée d'un mélange d'argile et de sable formant une dalle réfractaire extrêmement résistante. A sa surface subsistait une fine couche de charbon de bois et de cendres.

Reposant directement sur la sole, un aménagement formé de blocs de safre non équarris liés à la chaux est conservé en place. Au centre de cette maçonnerie s'ouvre la gueule du four de 0,70 m de large pour 0,60 m de haut, dessinant une voûte sommaire d'un mètre de profondeur. C'est par cet orifice que s'effectuaient les opérations de chargement en combustible et de déchargement de la chambre de chauffe, au fur et à mesure de la fabrication de la chaux. L'intérieur du conduit de la gueule permet d'observer les traces de calcination et de vitrification, témoins des utilisations successives du four. En effet la température atteinte pouvait monter jusqu'à 1000°. Le conduit de la gueule est orienté sud-ouest/nord-est. Il est ainsi protégé des vents dominants ; précaution indispensable pour la maîtrise de la flamme donc

de la cuisson.

La chemise du four se présente en coupe, conséquence logique de l'effondrement de la partie ouest, exposée aux Intempéries. Sa paroi interne, de couleur jaunâtre, est épaisse de 0,25 m. Elle est composée d'un mélange d'argile et de sable qui, au contact de la chaleur dégagée par le foyer, s'est également transformé en mortier réfractaire très résistant. A la paroi interne succède une couche de sable d'environ 0,30 m d'épaisseur, rougée par la rubéfaction, dont la coloration s'éclaircit et finit par se fondre avec la couleur beige naturelle du sable.

L'ouverture supérieure du four est scellée par une couche de trente centimètres de terre arable.

Le remplissage même, sur une épaisseur d'environ 2,50 m, est constitué de marnes et d'alluvions mélangés à des blocs de parois rubéfiées qui se sont détachés de la partie supérieure de la chemise.

Calée entre la voûte de la chambre de chauffe et la chemise, une partie du chargement est en place. Il est constitué de galets de quartzite, de rognons de sillex, et de grès, provenant du lit de l'Algues. Ces galets ont subi une cuisson qui les a rubéfiés à l'extérieur ainsi qu'à l'intérieur, sans pour autant produire de la chaux.

En l'absence de mobilier archéologique dans les couches scellant l'intérieur du four, la datation de ce celui-ci restait incertaine. Des prélèvements de charbon de bois ont donc été effectués afin de dater par C¹⁴ la dernière utilisation du four.

L'absence de pierre à chaux dans le secteur du four pose le problème de son approvisionnement en matière première.

L'Algues ne transportant pas dans ses galets une quantité suffisante de roche calcaire, il a fallu que les *chaufourniers* exploitent un gisement artificiel découvert à proximité. La présence, non loin du four, de traces d'une construction gallo-romaine apporte une réponse à cette question.

La proximité de l'Algues pour satisfaire aux opérations d'extinction de la chaux vive ainsi que le pendage et la nature favorable du terrain ont pu également conditionner l'implantation de ce four.

Orange

La Croix Rouge

Une campagne de sondages au quartier de la Croix Rouge, au nord de l'agglomération d'Orange, a permis de repérer deux voies d'époque antique.

La première, de direction nord-sud, correspond au prolongement vers le nord de la voie qui passait sous l'arc de triomphe (actuelle RN7) et qui constituait l'artère principale de la ville antique (sous l'actuelle rue Victor Hugo).

Malgré l'étroitesse du sondage réalisé, il a été possible d'établir que la chaussée, caladée et délimitée par deux murets et deux fossés, avait une largeur de 5 mètres. Cette disposition primitive, sans doute de la période augustéenne, a connu un réaménagement au cours de la période flavienne. A cette époque, la calade a été rehaussée à l'aide de matériaux divers parmi lesquels beaucoup de fragments de tuiles et d'amphores. Ses limites sont devenues moins précises du fait de l'enfouissement des murets et de la disparition des fossés.

La seconde voie, de direction est-ouest, paraît s'inscrire dans la trame du cadastre B d'Orange. Là également, il a été possible d'établir que la chaussée, non caladée mais délimitée par deux murets, mesurait 5 mètres de large.

En revanche, aucun réaménagement de la voie n'a été mis en évidence. L'absence totale de matériel céramique interdit de dater cet ouvrage.

Le réseau des voies qui sillonnent les environs d'Orange antique et plus généralement l'occupation du sol de ces zones sont, encore, très mal connus. Cette découverte ponctuelle apporte un nouvel élément de réflexion aux études consacrées aux relations de la ville avec son territoire.

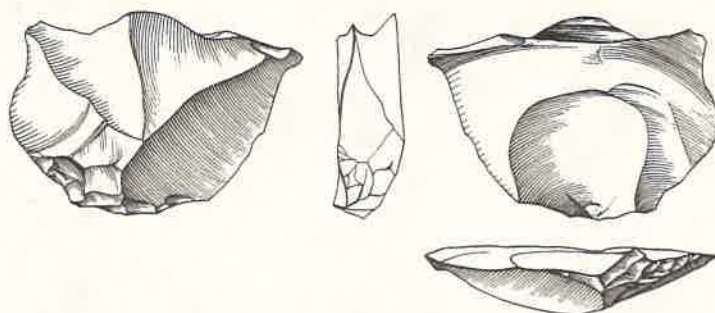
Saint-Saturnin-les-Apt

Pérréal

En cette fin d'année 1996 s'est achevée une campagne de fouilles programmées sur plusieurs années et entreprises par l'APAME (Association de Promotion de l'Archéologie en Milieu Enseignant) sur l'*oppidum* de Pérréal à Saint-Saturnin-les-Apt.

L'opération contrôlée par le Service régional de l'Archéologie et menée en liaison avec le Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse, avait plusieurs objectifs :

- réhabiliter le secteur fouillé dans les années 50 par André Dumoulin, afin d'assurer sa conservation ;
- vérifier les résultats obtenus par A. Dumoulin à l'aide de méthodes archéologiques plus récentes ;
- confirmer ces résultats par une extension du périmètre



fouillé ;

- offrir enfin, aux enseignants qui le désiraient (en particulier dans le cadre d'un Projet d'Action Educative), la possibilité de faire participer directement leurs élèves au travail de fouilles archéologiques.

A l'issue de cette opération, ses promoteurs ont beaucoup de sujets de satisfaction.

Chaque année, plusieurs classes ou groupes d'élèves ont pu se mesurer aux réalités du terrain, tantôt Ingrates, tantôt passionnantes, toujours instructives.

Les enseignants ont, pour leur part, approfondi leurs connaissances et se sont perfectionnés dans les techniques de la fouille archéologique.

Tout aussi importants ont été les résultats scientifiques qui offrent un éclairage nouveau sur le site de Pérréal.

Six cabanes ont été dégagées en arrière d'un rempart qui ceinturerait sans doute l'ensemble du plateau sommital. Ce rempart, épais de 2,50 m par endroits, a été fouillé sur une longueur d'environ 20 m, mais on identifie clairement d'autres vestiges encore enfouis sur le pourtour de la colline. Les cabanes étaient construites, au moins pour la partie basse des murs, en moellons de calcaire liés à l'argile et couvertes de *tegulae*. Elles étaient partiellement encastrées dans le sol de manière à en rattraper la déclivité naturelle. Deux d'entre elles semblent avoir fait l'objet d'une division fonctionnelle, une partie étant plus particulièrement affectée à l'habitation, l'autre faisant office d'entrepôt comme en témoigne la présence de plusieurs *dolla* brisés sur place.

Pour la première fois, un plan d'ensemble précis a été établi. Il met en évidence l'existence d'un parti pris "urbain" tout à fait original : les maisons, disposées dans l'alignement du rempart, mais en retrait d'environ 10 m, sont séparées les unes des autres par une aire de circulation ou d'usage. Nulle part n'ont pu être observés des murs construits en mitoyenneté, malgré l'économie de place et de moyens que ce choix aurait pu engendrer. Tout se passe comme si le sommet de la colline avait fait l'objet d'un lotissement "en lanières" délimitées perpendiculairement au rempart.

Le mobilier livré par les fouilles dans le secteur sud-est de l'*oppidum* révèle une occupation précoce que l'on peut situer vers les VI^e et V^e siècles avant J.-C. La preuve formelle d'une relation entre ces vestiges, trouvés essentiellement entre le rempart et les cabanes, et les structures bâties n'a pu être établie.

La majeure partie du matériel appartient au I^{er} siècle avant J.-C. et a été extraite de l'intérieur des cabanes.

Selon toute vraisemblance, la période d'occupation la plus intense de l'habitat de Pérréal doit être située dans la seconde moitié de ce siècle, alors qu'à quelques kilomètres de là, dans la vallée du Calavon, se met en place la colonie romaine d'Apt.

Quelques rares tessons de céramique donnent à penser que cette occupation a pu se poursuivre au-delà du changement d'ère, mais de façon très ténue. Le village de hauteur a été sans doute abandonné sans subir de quelconque événement violent. Par ailleurs, rien dans l'état actuel des recherches, ne permet de confirmer que Pérréal ait été la capitale de la tribu gauloise des *Vulgientes* (fédérés dans le peuplement des *Albici*) qui, selon G. Barrauol, occupait cette région située entre le Calavon et le Plateau de Vaucluse.

Enfin, il convient de souligner le travail de mise en valeur du site réussi par l'Office national des Forêts.

Malauccène

Les Argilliers

L'exploitation sporadique et incontrôlée d'une gravière dans le vallon des Argilliers à Malauccène est à l'origine, grâce à une information de Jacques Mouraret, de la découverte de traces d'une occupation attribuable au Paléolithique moyen. Une coupe, constituée par un front de taille de plusieurs mètres d'épaisseur, montrait, sous de puissants éboulis lités, un épais niveau argilleux d'un noir intense évoquant un vertisol² dans lequel étaient présents des sillex taillés moustériens.

Compte tenu de l'intérêt que présentait cette découverte et du renouveau, au cours de ces dix dernières années, des recherches consacrées au Paléolithique moyen dans notre département grâce aux fouilles menées simultanément sur les sites de Bérigoule à Murs, de la Combette à Bonnieux et du Bau de l'Aubesier à Monieux, une série de sondages destinée à évaluer l'importance et l'état de conservation de ce gisement de plein air, a été entreprise au mois de Juin 1996. L'opération a été menée conjointement par le Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse et Pierre-Jean Texier du CNRS - ERA n° 28 à Valbonne.

A l'exception d'un sondage qui a livré une cinquantaine de pièces lithiques moustériennes, quelques fragments osseux et des restes anthracologiques, l'exploitation archéologique du site des Argilliers s'est révélée relativement décevante.



Malauccène, Les Argilliers. Industrie lithique.

² Les vertisols se caractérisent par leur teneur très élevée en argiles gonflantes (40 à 70 %) alors qu'au contraire la fraction organique est présente en faible quantité (1 à 2 %).

Les alternances de dessiccation et d'humectation des argiles provoquent l'homogénéisation du profil : en période sèche, de larges fentes de retrait se forment ; au retour des pluies, l'eau s'infiltrerait préférentiellement dans ces fentes, ce qui provoque un gonflement localisé des argiles. Ces sols se forment dans des dépressions mal drainées, sur des roches mères riches en base et sous des climats marqués par l'existence d'une saison chaude et sèche.



**Malaucène,
Les Argillers.
Industrie lithique,
raclours.**

Il est en effet apparu qu'une grande partie du gisement avait été oblitérée par les emprunts effectués en maints endroits du site. Néanmoins, la modeste série lithique recueillie à la faveur de cette opération s'intègre parfaitement dans le contexte paléolithique moyen régional.

Quelques éclats de plein débitage et quelques éclats techniques, caractéristiques d'un système d'exploitation centripète Levallois, sont indicateurs d'une excellente maîtrise de ce concept de débitage. Plusieurs éclats indiquent que certains nucleus ont été mis en œuvre à partir d'éclats épais, comme cela fut également le cas à Bérigoule. Plusieurs outils aménagés sur éclats Levallois figurent dans cette série. Il s'agit essentiellement de raclours, simples ou doubles.

On notera enfin la présence d'une ligne de raclour soigneusement retouchée, convergeant en pointe avec un bord tranchant naturel et régulier. C'est un phénomène qui avait déjà été remarqué et signalé car bien développé, dans la série du niveau I de Bérigoule à Murs, comme dans celle des Briquets à Cabrières d'Avignon.

La découverte, en stratigraphie, d'un nouvel ensemble moustérien, si modeste soit-il, sur la terminaison occidentale du Mont Ventoux, confirme tant la diversité que la densité et la durée d'occupation au Paléolithique moyen d'un espace régional bien délimité, au nord par des chaînes de montagnes culminant à près de 2000 mètres, à l'ouest, au sud et à l'est, par les puissants cours d'eau que sont le Rhône et la Durance.

Vaison-la-Romaine

Rives de l'Ouvèze

La fouille de sauvetage préalable à la destruction d'un mur-digue antique monumental situé en rive gauche de l'Ouvèze a eu lieu, comme il était prévu, durant l'été dernier. Face à l'urgence et au caractère tout à fait exceptionnel des vestiges, le Service régional de l'Archéologie, le Conseil général de Vaucluse et la Ville de Vaison-la-Romaine se sont associés pour apporter tous les moyens nécessaires au bon déroulement de cette opération. Plusieurs archéologues bénévoles ont également offert leur concours à cette entreprise.

Le dégagement exhaustif des vestiges a permis de repérer le mur-digue sur une longueur de près de 80 mètres, correspondant seulement à une petite partie d'un aménagement qui devait se prolonger sur plusieurs centaines de mètres, équipant en définitive la totalité de la portion urbaine du cours de l'Ouvèze. Le degré de conservation de l'ouvrage antique n'est pas homogène et, paradoxalement, c'est la partie la plus bouleversée qui a apporté le plus d'informations.

En effet, les parties demeurées en place se limitent à la fondation de l'ouvrage, certes remarquable par son niveau élevé de technicité mais ne permettant qu'une restitution partielle.

En revanche, l'extrémité ouest des vestiges mis au jour lors de cette dernière campagne de fouilles correspond à une portion quasiment complète de la construction antique qui, lors d'une crue ancienne, a basculé dans le lit de la rivière. Sur cette section, un pan du mur-digue, large de près de 2,2 m et haut de 5 m environ est resté accroché à la semelle de fondation constituée de grandes dalles de pierre.

Cette partie de l'ouvrage antique dont le parement en petit appareil de moellons forme un plan incliné qui disparaît progressivement dans la rivière, avait conduit les historiens du XIX^e siècle à restituer sur cet emplacement un débarcadère.

La fondation du mur-digue se présente sous la forme d'une large semelle formée de blocs assemblés posés sur une semis de pieux reliés par des

entretoises.

Les pieux, en chêne pubescent et dont l'abattage pourrait dater des années 80-85 de notre ère³, ont un diamètre régulier de l'ordre de 25 cm et une longueur qui varie de 3 m à 1,50 m, en fonction de l'épaisseur de la couche de gravier dans laquelle ils sont enfoncés.

Pour une minorité d'entre eux, implantée du côté rivière, la pointe a été renforcée par un embout métallique de manière à faciliter leur enfoncement dans les couches de gravier compactes.

Les pieux sont plantés suivant cinq rangées parallèles et régulièrement espacés de 50 cm. Le pilotis ainsi constitué mesure deux mètres de large et se développe sur toute la longueur de la construction. On ne compte pas moins de 9 pieux par mètre linéaire de structure.



En partie supérieure, les pieux sont réunis par des entretoises transversales et longitudinales, elle-même assemblées à tiers-bois. Ces pièces sont en chêne, elles ont une section de 0,45 m par 0,25 m. Les entretoises sont percées de trous circulaires laissant le passage aux têtes de pieux elles-mêmes recépées au carré de façon à venir se loger dans des orifices de même section aménagés sur la face interne des dalles formant la semelle de fondation.

Les dalles, larges de 0,65 m à 0,80 m, épaisses de 0,55 m et longues de 2,5 m en moyenne, étaient liées entre elles par de grosses agrafes métalliques, scellées au plomb et placées du côté rivière.

Les joints présentent un cadre d'anathyrose exécuté avec soin et un défoncement central broché. La nature de la fondation révèle d'elle-même la fonction de l'ouvrage qui est de résister aux assauts de la rivière, par le renforcement de la structure du côté du lit du cours d'eau au moyen de pieux à bouts ferrés plantés plus profondément, de pilotis plus dense et de dalles agrafées.

L'élévation consiste en un large mur dont le parement externe (côté rivière) est en grand appareil et dont le parement interne est en petit appareil de moellons.

Le parement externe est formé d'un assemblage de grands blocs, larges de 1,2 m, hauts de 0,45 m et profonds de 0,90 m. Les faces de pose sont parfaitement planes, les faces latérales présentent un cadre d'anathyrose et un défoncement central broché.

La liaison horizontale entre les blocs était assurée par des agrafes comparables à celles qui réunissaient les dalles de fondation et leur liaison verticale l'était par des goujons métalliques.

Ce système de liaison des blocs du parement en grand appareil était conçu pour résister aux crues de la rivière, non au basculement de la structure. Aussi, sur la portion de mur étudiée, quatre assises successives seulement sont conservées soit une hauteur d'élévation de 1,7 m environ. Le restant de l'épaisseur du mur, environ 1,3 m de maçonnerie de petits moellons est conservé sur 3 m de hauteur.

Deux blocs de maçonnerie, détachés du fragment principal, mais restés à proximité permettent de restituer une hauteur minimale du mur de l'ordre de 5 m.

La cohésion entre le parement externe en grand en appareil et le corps de maçonnerie concrète était garantie par une série de blocs en boutisse espacés de 5 m environ.

Le renforcement du parement externe de l'ouvrage démontre encore le souci de résistance aux crues auquel s'ajoute, pour la partie visible de l'ouvrage, la volonté d'exposer aux regards les moyens mis en œuvre pour lutter contre les débordements de l'Ouvèze.

Il est enfin probable que cette construction n'était pas isolée mais intégrée à un aménagement monumental beaucoup plus vaste comprenant les deux rives de l'Ouvèze dans son cours urbain et incluant le pont.

Pour finir, on notera qu'une série de blocs d'architecture, parmi lesquels des fragments de corniches, colonnes cannelées et décors sculptés en bas relief, avaient été utilisés par les Romains pour asseoir la partie orientale de l'ouvrage. Ils appartiennent vraisemblablement à un monument, peut-être un mausolée. Une quantité importante de céramique romaine datable du premier siècle a été prélevée au cours du dégagement de ces vestiges, elle apporte une confirmation à la datation dendrochronologique des pieux de chêne.

L'opération archéologique s'est achevée au début du mois d'octobre par la destruction de la semelle de fondation et l'arrachage des pieux de bois que rendait nécessaires l'implantation d'une nouvelle digue. Toutefois, plusieurs pieux prélevés seront présentés, après traitement de conservation, dans le musée de Vaison-la-Romaine agrandi. Des dalles issues de la semelle de fondation et divers blocs sculptés ont également été préservés. La partie basculée de l'ouvrage antique (et donc la plus remarquable des vestiges) se trouve en dehors du tracé des nouveaux aménagements dont la construction est, aujourd'hui, presque achevée. Elle a pu être ré-enfoiée dans le gravier du lit de la rivière de sorte que la possibilité de redresser ces pans de maçonnerie romaine reste envisageable, dans un avenir... sans doute lointain.



Ce numéro d'Archéologie en Vaucluse a été rédigé avec la collaboration de Philippe Borgard, Jacques Buisson-Catil, Dominique Carru, Francis Chardon, Patrick De Michele, Christian Markiewicz, Jean-Marc Mignon, et Jacques Mouraret
Rédaction Blandine Silvestre
Maquette Saluces, Avignon
Imprimerie Les Presses du Soleil, Avignon
Journal semestriel
Dépôt légal à parution

³ A l'occasion d'un sondage réalisé sur ces vestiges en 1993, une série de prélèvements effectués sur les pieux avait été soumise à une analyse dendrochronologique.

Celle-ci avait permis de dater l'abattage des arbres de 82 après J.-C. Lors de cette nouvelle campagne de fouilles de nouveaux prélèvements ont été pratiqués. Ils sont actuellement en cours d'étude sous la responsabilité de Frédéric Guibal, au Laboratoire de botanique historique et de palynologie de la Faculté Saint Jérôme à Marseille.

